

INTERVENTION PLANIFIEE 476
N/REF : 1/12/2025 51H05 C:000749 I:00575

SDC 'Claire Veron'
C/O LECLAINCHE MAURICE
12 PLACE DU MARCHE AUX LEGUMES
35400 ST MALO

IMMEUBLE : CLAIRE VERON
14, AV REVEREND PERE UMBRICH
35400 ST MALO

Rennes, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°14-GAINE V.O-ENVOYER DATE DE PASSAGE A LA SOCIETE DECA PROPRETE
CHEVALIERNETTOYAGE@FREE.FR
(1 AVIS)
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : M. M. LECLAINCHE

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

INTERVENTION DU 02/01
----- INTERVENTION A REALISER EN JUIN ET DECEMBRE -----

ENTRETIEN DE :
- 1 GAINE DE VIDE-ORDURES DE 4 NIVEAUX

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 02/01/26 a 11H42 M. M. LECLAINCHE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Gaine V.O	1	44,90	44,90

TOTAL H.T.	44,90
T.V.A. a 10,00%	4,49
TOTAL T.T.C.En EURO	49,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.